



FONDATION ABS

# Rapport d'activité 2022

Fondation ABS

Espace d'Accueil « Le Passage »—Espace de Consommation Sécurisé (ECS)—Espace de

Tolérance de la consommation d'alcool « La Terrasse »

Place du Vallon 4, 1005 Lausanne

Distribus—Place de la Riponne, 1005 Lausanne

EchangeBox—Rue Bel-Air, 1003 Lausanne

Administration—Chemin du Calvaire 19, 1005 Lausanne

Tél. +41 (0)21 311 11 15 - [www.fondationabs.ch](http://www.fondationabs.ch)



FONDATION ABS

## Le mot du Président

### Contre vents et marées...

L'année 2022 aura été marquée par trois faits notables :

- Après 3 ans de projet pilote, l'Espace de consommation sécurisé (ECS) a été pérennisé. À l'heure d'aujourd'hui, plus de 20'000 consommations (injections, inhalation et sniff) par an peuvent avoir lieu dans un espace sûr et digne pour les personnes. C'est au demeurant autant d'actes de consommation et de matériel souillé qui ne se retrouvent pas dans l'espace public (cages d'escaliers, parcs, préaux d'école, etc.).
- La qualité des prestations de la Fondation (ECS, mais aussi Passage, Terrasse, Distribus et EchangeBox), grâce au travail engagé et professionnel de ses équipes, est à présent démontrée et reconnue très largement. Pour compléter le dispositif, être au plus près des personnes consommatrices et canaliser les nuisances sur l'espace public, la fin de l'année 2022 a été consacrée à l'étude d'une antenne de l'ECS à la Riponne, venant compléter le solide dispositif déjà existant.
- Après des articles infondés et délétères d'une certaine presse, un audit conjoint entre la Fondation ABS, la Ville et le Canton a conclu à une excellente tenue de la Fondation par l'équipe de direction et un travail professionnel réalisé par l'équipe. « Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage » : c'est en substance ce que d'aucuns souhaiteraient à ces structures d'aide à la survie, qui œuvrent tant pour les consommateurs et consommatrices que pour la population en général. Nous invitons nos détracteur·trice·s à visiter nos structures, pour mieux comprendre le travail réalisé pour le bien commun.

Ce résultat éloquent (pérennisation, audit très positif, nouveau projet pilote à l'étude) de cette année 2022 écoulée, nous le devons à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la Fondation, pour leur professionnalisme et leur accueil à la fois professionnel et respectueux des usagers et usagères. Merci enfin aux usagères et usagers pour leur confiance en nos structures.

Gilles Lugin - Président



FONDATION ABS

## Le mot du Directeur

### Un pas vers plus de (re)connaissance

Ce rapport annuel 2022 représente, pour la Fondation ABS, une occasion de rappeler deux choses particulièrement importantes à l'heure où les conséquences négatives de la consommation de produits psychotropes pour les personnes individuelles comme pour les collectivités prennent l'ascenseur. Premièrement, 30 ans après les recommandations du rapport « Drogues » de la Commission fédérale des stupéfiants, il semble toujours nécessaire d'expliquer l'importance des dispositifs de réduction des risques dans les parcours de vie des personnes consommatrices et combien ces structures spécialisées peuvent constituer une ressource essentielle dans les phases actives de consommation. Les termes accueil et aide à la survie gardent un sens important dans le contexte actuel. Deuxièmement, il est urgent de considérer celles et ceux sans qui ces dispositifs ne sauraient fonctionner quotidiennement et qui garantissent, jours après jours, la qualité des prestations, en favorisant, dans des conditions difficiles, l'accès aux soins et aux prestations de réduction des risques. Le décalage entre les exigences de cette activité et les rétributions est évident.

Le dispositif de la fondation ABS est un dispositif de santé publique dont les prestations favorisent la prise de contact et l'accueil de personnes usagères de substances psychotropes en phase de consommation active par une équipe médico-sociale professionnelle dont les buts sont notamment:

- d'offrir des conditions d'accueil dignes et non-discriminantes ;
- de réduire les risques de décès et les dommages somatiques, psychiques et sociaux ;
- de favoriser l'accès à des services de santé et à un suivi social ;
- de participer à réduire l'usage de drogues et la présence de seringues et de matériel souillé dans les lieux publics et privés ;
- d'améliorer le vivre ensemble dans des espaces publics subissant des nuisances associées à la consommation de drogues.

Un dispositif de réduction des risques n'est pas une

zone de non-droit mais répond aux exigences de collaborations étroites et pragmatiques avec les autorités, le dispositif de soins, la police et les structures de prise en charge sociale régionales.

A l'instar des services d'urgences, les structures de réduction des risques ne produisent pas les accidents mais prennent en charge celles et ceux qui en ont besoin, là où ils-elles se situent, afin de limiter les conséquences négatives des périodes de consommation. Elles n'incitent pas à la consommation mais participent à promouvoir le droit à la dignité et à la considération de besoins fondamentalement humains.

Dans un contexte 2022 marqué par l'augmentation de la fréquentation du dispositif de la Fondation ABS, par la péjoration de l'état de santé somatiques et psychiques des personnes accueillies ainsi que par l'évolution des dynamiques de consommation, il s'agit de mettre en évidence l'activité essentielle des professionnel-le-s de la réduction des risques qui accompagnent et soutiennent les personnes et tentent de répondre humainement et techniquement à des situations d'une grande complexité. Leur activité est difficile et la charge émotionnelle importante. Les tâches réelles nécessitent un haut niveau de compétence professionnelle. L'urgence, l'imprévu et la gestion des tensions, des violences parfois, demandent une expertise certaine et beaucoup de résilience. Les responsabilités sont importantes car il s'agit de la vie de personnes.

Ces métiers du soin à l'autre nécessitent aujourd'hui de bénéficier d'une nouvelle considération à la hauteur de ce qu'ils apportent à la société. Il s'agit non-seulement de valoriser socialement et financièrement ces fonctions, d'améliorer encore et toujours les conditions d'exercice de l'activité mais également de réfléchir aux contraintes administratives et aux exigences qui pèsent de plus en plus lourdement sur les institutions. Compte tenu des perspectives peu réjouissantes annoncées par le contexte socio-économique, les conditions d'exercices de ces métiers et leur reconnaissance doivent être une priorité ces prochaines années.



### 3. Aperçu des missions et chiffres clés

<p><b>Accueillir</b></p>	<p><b>Accueil collectif, écoute et soutien psychosocial individualisé</b> 4 possibilités d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le Passage</b> - Espace d'accueil à bas seuil d'accessibilité</li> <li>• <b>La Terrasse</b> - Espace d'accueil collectif avec acceptation de la consommation d'alcool</li> <li>• <b>L'Espace de consommation sécurisé (ECS)</b> : 4 places d'injection, max. 8 places d'inhalation, 1 place de sniff</li> <li>• <b>Le Distribus</b> – Présence dans l'espace public, porte d'entrée vers le dispositif</li> </ul>	<p><b>Le Passage</b> - Contacts accueil <b>30'607</b> ; 84/jour</p> <p><b>Le Passage</b> - Nouvelles personnes <b>441</b> (87 réorientées)</p> <p><b>La Terrasse</b> - Contacts accueil <b>11'086</b> ; 30/jour</p> <p><b>L'ECS</b> - Nombre d'actes de consommation <b>23'139</b> ; 64/jour</p> <p><b>L'ECS</b> - Nouvelles personnes <b>240</b></p> <p><b>Le Distribus</b> - Contacts accueil <b>12'272</b> ; 39/jour</p>
<p><b>Répondre aux besoins de base</b></p>	<p><b>Prestations d'aide à la survie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Petits déjeuners, repas de midi complets</li> <li>• Vestiaire, douche, machine à laver le linge, produits de première nécessité</li> <li>• Petits jobs</li> </ul>	<p>Nombre de prestations alimentaires <b>21'866</b> ; 60/jour</p> <p>Nombre de petits jobs <b>4'619</b> ; 12.7/jour</p> <p>Nombre de douches <b>3'219</b> ; 8.8/jour</p> <p>Nombre de prestations d'hygiène <b>2'723</b> ; 7,5/jour</p>
<p><b>Réduire les risques socio-sanitaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Echange et distribution de matériel de consommation et réduction des risques</li> <li>• Soins de premier recours et prestations de santé</li> <li>• Favoriser le lien social et promouvoir la dignité des consommateurs</li> </ul>	<p>Nombre de contacts matériel stérile <b>20'911</b> ; 57,4/jour</p> <p>Seringues remises: <b>156'426</b> ; 428,6/jour</p> <p>Seringues récupérées : <b>94,4%</b></p> <p>Kits d'inhalation remis : <b>10'237</b> ; 28/jour</p> <p>Prestations de santé : <b>8'122</b> ; 22/jour</p> <p>Consultations infirmières : <b>1'714</b> ; 5/jour</p>
<p><b>Informier, orienter</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information et conseils dans une perspective de réduction des risques sociaux et sanitaires</li> <li>• Orientation dans le réseau socio-sanitaire</li> <li>• Echanges et collaborations avec le réseau</li> </ul>	<p><b>Renforcement du partenariat avec le réseau socio-sanitaire lausannois</b></p> <p>Interventions sociales et orientations <b>12'772</b>; 34,9/jour</p>



FONDATION ABS

## Les équipes de la Fondation ABS\*

### Le Conseil de Fondation

Président : **M. Gilles Lugrin**, Directeur de l'ESEDE

Vice-président : **M. Patrick Ravussin**, Retraité

Membres : **M. Marcel Cohen-Dumani**, Retraité ; **Mme Brigitte Martin-Béran**, Retraîtée ; **M. Pascal Dubrit**, Directeur de la Fondation du Levant ; **M. Paolo Mariani**, Spécialiste en communication et diacre dans l'EERV ; **Mme Leila Delarive**, CEO Amplify ; **M. Fabien Porchet**, Psychiatre – Psychothérapeute

### La Direction

Matthieu Rouèche – Directeur

John Voisard – Directeur adjoint

Sébastien Roaux – Elyse Persoz – Responsables opérationnel-le-s

### L'administration

Antoine Ray – adjoint administratif

Ghislaine Hoffstetter-Besson – aide comptable

Patrick Bergier – statisticien

### Les intervenant-e-s socio-sanitaires

Arnaud Abt	Vincent Artison	Anel Basic	Charlène Pittet
Caroline Merle	Arnaud Burkhalter	Martin Chaussignand	Dario Larrey
Bilal Elhaouari	Alessandro Glorioso	Francis Grandvoinet	Neal Hagen
Laurie Jampen	Patricia Cruset Delgado	Léa Le Maout	Marie Magnenat
Stéphane Moelo	Alice Monot	Salomon N'Diaye	Thyphaine Beguin
Matilde Gossin	Valérie Nocton	Sébastien Ricou	Fernand Rodrigues
Valentin Guignard	Romain Seror	Jessica Lepri	Laurent Pilloud

### La cuisine et l'intendance

Jean-Jacques Guerin

Christine Lavanchy-Matthey

Joachim Dodinval

Isabel Mafuta Toko

Mercedes Antonio Belaz

Nos chaleureux remerciements aux collaboratrices et collaborateurs de la Fondation ABS qui nous ont quitté durant l'année 2022 ainsi qu'à notre équipe de remplaçant-e-s pour leur engagement et la qualité de leur travail.

\* au 31 décembre 2022



FONDATION ABS



## Les Centres d'accueil de jour

L'accueil à bas seuil d'accessibilité constitue la dimension centrale des activités de réduction des risques de la Fondation ABS. Organisée autour des espaces du **Passage** et de la **Terrasse** qui fonctionnent en synergie, l'accueil non-discriminant et bienveillant des personnes concernées par une consommation problématique de substances psychotropes permet notamment de rompre, l'espace d'un moment, avec les conditions de la rue. Ces espaces collectifs favorisent une prise en charge rapide, sans contraintes administratives et favorisent l'accès aux prestations d'aide à la survie, aux petits jobs occupationnels, aux soins ou accompagnement dans des démarches individuelles.

En 2022, les structures ont retrouvé pleinement leur dimension de lieu de vie et les restrictions liées à la pandémie ont été abandonnées. Au sortir de cette crise, les constats sont inquiétants. Nous observons une augmentation continue de la fréquentation de l'espace d'accueil qui se traduit par une évolution de +15,6% des personnes accueillies sur l'année. Cette évolution de la fréquentation est couplée à une précarisation croissante des personnes accueillies et une dégradation sensible de leur état psychique et somatique. L'augmentation

de la consommation de produits stimulants, en particulier la cocaïne basée, a modifié significativement les dynamiques de consommation et les conséquences néfastes associées. Le recours aux prestations d'hygiène en augmentation et la présence en continu de personnes sans réelles ressources témoignent de la dégradation de la situation sociale des publics concernés par nos prestations.

Pour les structures d'accueil de la Fondation ABS, ces constats posent naturellement la question des limites de nos prestations et des aménagements d'un dispositif qui devra évoluer pour continuer d'offrir un accompagnement et des prestations de qualité à un public toujours plus nombreux et dans des situations socio-sanitaires d'une grande complexité.

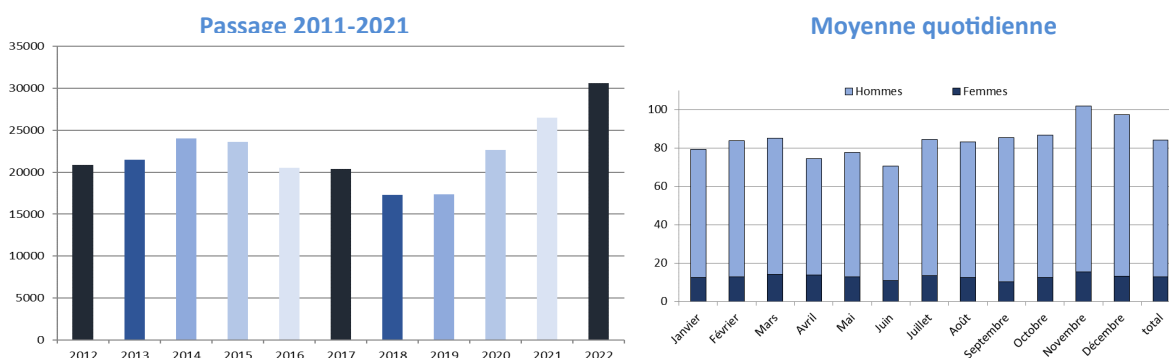
*Photo Fondation ABS 2022, la terrasse du Passage et de la Terrasse*



FONDATION ABS

### Fréquentation

Le nombre de nouvelles personnes accueillies dans les structures de la Fondation ABS est particulièrement important cette année. En 2022, ce sont 441 personnes qui ont poussé la porte pour la première fois. Environ 20% des personnes accueillies (87 personnes) ont été réorientées dans des structures du réseau d'aide plus adaptées à leurs problématiques. Dans la continuité des deux années précédentes, la fréquentation du Passage a augmenté de 15,1% pour atteindre 30'607 contacts sur les 364 jours d'ouverture du lieu (84 personnes accueillies par jour en moyenne). La tendance semble se renforcer avec une forte augmentation sur les deux derniers mois de l'année et se poursuit au début de l'année 2023.



La Terrasse enregistre 11'086 contacts pour l'année 2022 (+9,3%). La consommation d'alcool concerne une part importante des personnes fréquentant le dispositif de la Fondation ABS et les enjeux de réduction des risques en lien avec l'usage de l'alcool et le mélange des substances sont importants. Pour rappel, les principes de la réduction des risques liés à la consommation d'alcool sont les mêmes que pour les autres produits psychotropes. Il s'agit, dans un cadre sécurisant, de partir des habitudes de consommation des personnes concernées afin de les accompagner dans l'identification et l'évaluation des méfaits, des bénéfices et des risques associés à leurs pratiques. La fréquentation de la Terrasse est globalement plus stable sur l'année que les autres prestations. Une trentaine de personnes sont concernées quotidiennement par cette prestation spécifique.

### Hygiène et alimentation

Les prestations d'aide à la survie témoignent de l'augmentation des besoins des personnes accueillies. Globalement, nous observons une dégradation de l'état de santé des usager·ère·s et un recours plus important aux prestations en lien avec l'hygiène corporelle. Les prestations d'hygiène atteignent les limites de ce que la structure peut proposer avec une douche et une machine à laver le linge / séchoir à disposition. En 2022, ce sont respectivement 3'219 douches (+40,7%), 979 lessives (+22,7%), 2'723 prestations d'hygiène – remise de brosses à dents, rasoirs, savons, etc. – et 2'134 prestations « vestiaire » qui ont été dispensées. La demande dépassant bien souvent l'offre disponible, des tensions sont de plus en plus fréquentes. Une machine à laver le linge / séchoir supplémentaire a été mise en service afin de mieux répondre au mieux aux besoins réels des personnes. Les prestations d'hygiène représentent bien souvent un temps d'échange individuel permettant d'aborder des aspects essentiels de la santé et peuvent faire l'objet de conseils individualisés.

Au niveau de l'alimentation, ce sont 13'130 repas de midi et 8'736 petits déjeuners qui ont été pris à la Fondation ABS. Ce total de 21'866 prestations alimentaire est complété par les collations distribuées la journée durant. Nous relevons néanmoins que la question de l'accès à l'alimentation est préoccupante. En effet, la consommation compulsive, de cocaïne basée, a très souvent pour effet une sous-alimentation et des risques de déshydratation. Des repas complets et équilibrés, aux heures définies pour les repas, semblent moins convenir à cette frange de personnes dans une phase de consommation importante. Une réflexion devra être



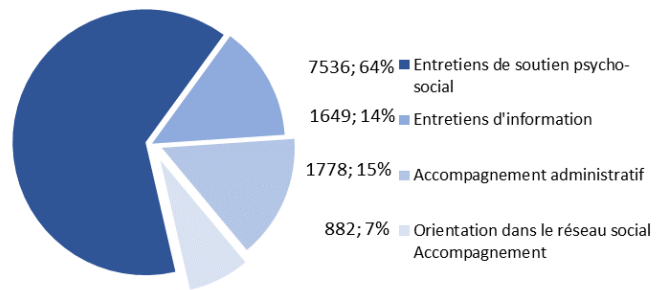
menée afin d'adapter au mieux nos prestations alimentaires à ces pratiques de consommation de plus en plus rependues. Développer l'accès à des collations (jus de fruits, yoghourts, birchers, en-cas, etc.) plus largement sur la journée et élaborer, avec les personnes concernées, des stratégies visant à les encourager à faire des pauses dans leur consommation pour se restaurer et s'hydrater sont deux axes prioritaires d'évolution de nos prestations. La gratuité des repas devra être réabordée de manière à favoriser l'accès à cette prestation essentielle en termes de santé.

### Accompagnement social et soins

Les besoins des personnes accueillies en termes de soutien individuel, de démarches administratives et d'information sont en augmentation en 2022. La diversité des personnes accueillies et les dynamiques de fréquentations liées à des pratiques de consommation moins régulières induisent une augmentation des demandes ponctuelles en termes de soutien psychosocial, d'entretiens d'information sociale et d'aide administrative. L'urgence de la consommation semble néanmoins impacter le travail d'accompagnement social qui s'effectue plus que jamais dans « l'ici et maintenant ». Le nombre d'accompagnement « physique » vers des structures des dispositifs social et de soins est en augmentation, notamment avec le travail de proximité effectué.

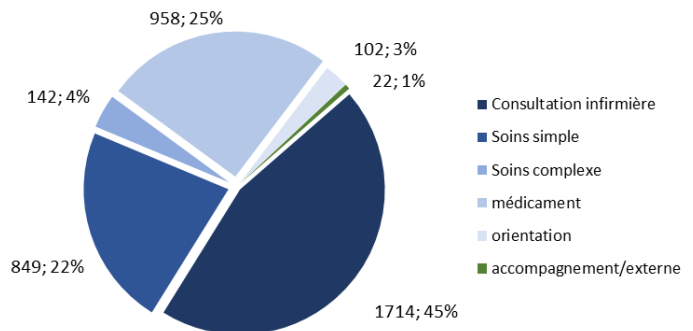
La péjoration observée sur le terrain de l'état psychique des personnes accueillies et les nombreuses difficultés liées aux conditions précaires de vie induisent des demandes très variées de soins. Les consultations infirmières ont augmenté en 2022 avec 1'714 consultations à l'infirmierie du Passage (5 consult. / jour d'ouverture). Nous notons également une augmentation des soins complexes (surveillance des états critiques - overdoses, épilepsie, douleurs rétro-sternales, etc., mesures thérapeutiques pour la respiration - administration d'oxygène, inhalation, exercices respiratoires, etc., mesures immédiates pour le maintien des fonctions vitales - BLS/AED, gestion des comportements liés à des troubles psychiques aiguës, etc.) avec 142 soins complexes réalisés en 2022 pour 118 en 2021. Une part importante de l'activité de soins somatiques s'effectue quotidiennement à l'ECS

**Passage 2022**  
**Interventions sociales**  
(total=11'845)



dans l'encadrement même des consommations, en particulier en lien avec l'hygiène de consommation (effets/risques, pratiques à moindres risques, préservation du capital veineux, questionnement sur les habitudes, etc.), le suivi des comportements post-consommation et la bobologie simple (désinfection, pansements, crèmes, etc.).

**ABS 2022**  
**Prestations de soins**  
(total=3787)







FONDATION ABS



### ***Activités de travail occupationnel—Petits jobs***

4'619 petits jobs ont été réalisés par les usager·ère·s dans le cadre des espaces d'accueil de la Fondation ABS. Les petits jobs permettent une participation accrue des personnes concernées dans la vie du centre (participation cuisine/vaisselle, nettoyage des tables, petit entretien et réfection des locaux, etc.), de participer à la confection du matériel de réduction des risques pour la Fondation ABS et les structures partenaires (boîtes automate, garrots, alu, etc.), mais également d'être parties prenantes dans les actions régulières de ramassage de déchets et de matériel de consommation souillé en rue. En 2022, ce sont 134 tournées de ramassage qui ont été réalisées par les personnes concernées et l'équipe, ce chiffre ne comprenant pas les nombreuses interventions spécifiques dans le voisinage direct de nos structures.

### ***Activités de proximité - RdR travail de rue***

La prestation RdR – Travail de rue, rattachée aux prestations d'accueil du Passage, tend à favoriser un travail de prise de contact et d'accompagnement des personnes concernées depuis les structures d'accueil et dans l'espace public. Les trois intervenants qui composent cette équipe sont également impliqués dans les autres prestations. Cette activité, dans un contexte d'évolution des pratiques de consommation et des publics concernés représente un chaînon essentiel du dispositif de réduction des risques de la Fondation ABS puisqu'il favorise non-seulement la prise de contact et la création de lien avec des personnes peu ou pas connues des autres structures mais également l'information, l'orientation et l'accompagnement des usager·ère·s.

Parallèlement à la richesse apportée sur les plans réflexif et formatif que cela constitue, l'intérêt de pouvoir retravailler (Cf. Rapport d'activités 2020) en binôme se fait rapidement sentir dans la qualité d'attention apportée lors de ces permanences en rue. Si cela est particulièrement notable pour les situations de détresse ou d'urgence (choc émotionnel, décompensation, blessure, risque d'overdose, fait de violence, gestion de conflits, etc.), cela permet aussi de maintenir une occupation continue dans le périmètre Riponne et alentours. Un collègue peut en effet être mobilisé dans un entretien individuel à l'écart avec une personne pendant que l'autre poursuit son travail auprès d'un groupe plus élargi sous le couvert, du côté de la Grenette ou vers La Poste par exemple.

Cette présence doublée contribue aussi à accentuer une visibilité de la prestation dans l'espace public et permet pour de nombreuses personnes ou institutions - garderie, police, bibliothèque, musée, commerçants et riverains inclus - d'identifier les professionnels qui la délivrent. Par là même, un travail de communication efficace sur les activités de la Fondation ABS et l'ensemble du dispositif de réduction des risques lausannois s'opère dans et par l'action.

Le travail d'orientation et d'accompagnements, à partir du Passage ou de l'espace public, a été effectué vers les structures du réseau, notamment le CHUV, la polyclinique des addictions, la gérance d'un locatif, un employeur, le Point d'eau, la Fraternité du CSP, le Spop, l'Espace, le Relais, des pharmacies, un employeur et pour un déménagement, une médiation de couple ou de famille. La levée des restrictions relatives à la crise sanitaire est aussi un marqueur déterminant de l'année pour de nombreuses personnes. Bien souvent isolées ou « perdues », elles réapparaissent dans l'espace public avec des signes accrus de vulnérabilité et de précarité. Amaigries par la surconsommation et l'absence de repas réguliers ou « gonflées » par la prise d'antidépresseurs, elles parlent de perte d'appartement, de rupture sérieuse avec la famille, de déprime profonde et d'un vif intérêt pour la consommation de crack.



FONDATION ABS



### Les contacts et leur évolution

Le millier de contacts référé dans le graphique ci-dessous est assurément un chiffre en deçà de la réalité. Bien que constitutif de l'approche communautaire inhérente au travail de rue, il serait en effet excessif de documenter le moindre fait de saluer l'une ou l'autre personne rencontrée en rue. Sont référés ici les contacts les plus « significatifs » ayant trait au monitoring.

Ce chiffre rend visible un bon tiers des personnes non connues de la Fondation ABS. Soit un véritable levier d'orientation vers les autres prestations (Passage, ECS et Terrasse et Distribus) qui, au regard des chiffres liés à l'augmentation de leur fréquentation, pourrait bien y avoir en partie contribué. Plus généralement, les deux tiers des per-

### Les « non-membres »<sup>1</sup>

Au sein d'espaces reculés ou au milieu de La Riponne, l'équipe entretient aussi des liens avec de plus en plus de personnes en situation irrégulière de séjour concernées par des consommations problématiques d'alcool, de psychotropes (cannabis, cocaïne, héroïne, etc.) ou de benzodiazépines, sur fond d'extrême vulnérabilité et de zone grise juridique. Une personne concernée par un litige, victime ou auteure d'une infraction, perçoit, dans l'idée de se rendre vers les autorités compétentes,

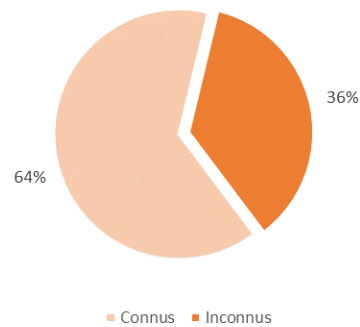
### La prestation dans ses déclinaisons

Force est de constater l'importance que revêtent l'écoute et la discussion dans ce travail. Les besoins d'attention et de considération des populations rencontrées sont en effet largement manifestes. En découlent bien souvent des demandes de type administratives ou sociales.

La remise de matériel représente un huitième de l'activité et constitue une ressource clairement identifiée par une part des personnes concernées

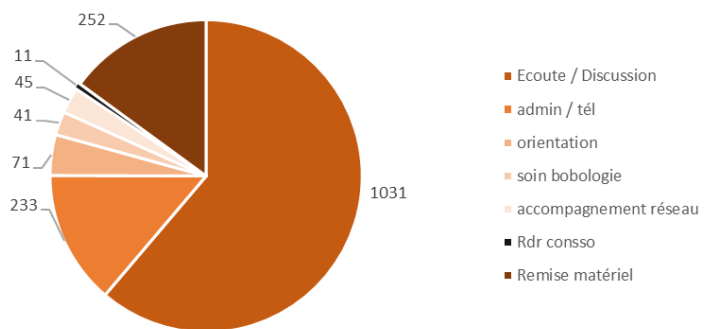
sonnes qui sont connues d'ABS apportent facilement un regard, une critique ou une proposition et soulèvent des questions sujettes à l'amélioration de la qualité du fonctionnement desdites prestations.

Contact Connue·e·s - Inconnue·e·s - 2022  
631 connu·e·s - 354 inconnu·e·s



une absence de pleine considération ou un risque d'être renvoyé dans son pays d'origine. « Que doit l'Etat à celui ou celle qui n'en est pas citoyen et sur quoi fonder de telles obligations ? ». Si la question mérite d'être posée, l'attention que l'équipe accorde à ces publics contribue indéniablement à leur « intégration », somme toute limitée, et, permet à minima des accompagnements vers les dispositifs de soin du CHUV et, plus généralement, le tissu associatif actif d'accueil des migrant·e·s.

Déclinaisons de l'activité - 2022



<sup>1</sup>Juliette Monvoisin explique employer dans ses travaux le terme de « non-membre ». En effet, le statut de « réfugié » correspond à une définition juridique précise. Mais en l'opposant à celui de « migrant », elle souligne qu'on en fait en réalité « une catégorie normative ». Dans cet imaginaire, les réfugiés deviennent « ceux à qui l'ont doit quelque chose » tandis que les migrants sont « ceux à qui on ne doit rien ».

« Duties, Responsibilities, and the Refugee Regime », dans Raisons politiques, 2022/3 (N° 87), p. 87-100.



FONDATION ABS



fréquentant peu le dispositif. Celles et ceux qui demandent du matériel soulignent l'accessibilité facilitée, la souplesse ou encore la discrétion que permet la démarche engagée. La remise de feuilles d'aluminium, de bicarbonate et de pipettes d'eau est constante et met en évidence la tendance exponentielle à la consommation « décomplexée » de cocaïne basée (cf. le crack), par des publics plutôt jeunes en général.

Outre les liens qui reposent sur le dispositif clas-

### *Enjeux futurs*

Les réflexions issues des observations, constats et données du monitoring susmentionnés pointent du doigt la nécessité de pérenniser la qualité du travail effectué à partir de la structure du Passage et en rue. La construction de liens avec divers publics concernés par la consommation d'alcool, de cannabis, de cocaïne (inhalée, basée ou injectée), d'héroïne, d'amphétamines et de benzodiazépines se renforce et une relation de confiance s'établit petit à petit. C'est un travail constant et sur la durée qui porte ses fruits. Les consommations de crack parfois « sauvages » dans l'espace public ou les toilettes produisent des sentiments d'inquiétudes, voire de colère, chez les consommateur-trice-s les plus anciens. Régulièrement, l'idée d'ouvrir d'autres locaux de consommation en ville fait surface tout en soulignant la nécessité d'assurer un minimum d'accueil pour se poser, boire un truc chaud et disposer d'un regard non jugeant sur la consommation.

La prise de contact et l'activité de réduction des risques par des personnes identifiées comme des ressources dans ce domaine, directement en rue, représente une ressource essentielle du dispositif. Les intervenant-e-s réalisent un travail de lien et d'information essentiel auprès d'un public fréquentant peu le dispositif existant, souvent dans l'urgence de la consommation. Le travail avec les personnes concernées au sein des structures favorise indéniablement le contact avec de nouvelles per-

sone de réduction des risques lausannois, une présentation de la prestation auprès de toute l'équipe du programme DEPART centre et ouest du canton a permis de riches échanges, notamment au sujet des plus jeunes concernés directement ou indirectement par des problématiques de consommation de cannabis ou de crack et rencontrés dans l'espace public ou « leur » milieu de vie. Une rencontre qui devrait permettre de nouveaux partenariats en matière d'intervention précoce et de promotion de la santé.

sonnes moins accessibles en rue et encourage les premiers contacts. Compte tenu des parcours et des besoins de plus en plus différenciés et des dynamiques engendrée par la consommation de cocaïne base, il semble évident que la présence de professionnel-le-s du champ de la réduction des risques est un moyen permettant, dans une fonction de « première ligne », de favoriser l'accès à des ressources humaines et institutionnelles.

Nous profitons de ces lignes pour remercier Vincent, Anel et Bilal pour le travail précieux qu'ils effectuent dans le cadre de cette prestation.





FONDATION ABS



## L'Espace de consommation sécurisée (ECS)

L'espace de consommation sécurisée, ouvert en octobre 2018, constitue une prestation importante du dispositif de réduction des risques de la Fondation ABS. Rattaché au Passage, il propose 4 places d'injection, jusqu'à 8 places d'inhalation et 1 place de sniff, 365 jours par an de 11h à 19h30 (dernière inscription à 19h). Cette prestation de réduction des risques offre une alternative concrète aux consommations dans l'espace public en permettant aux personnes concernées de consommer les produits qu'ils apportent dans des conditions dignes et sûres quel que soit leur mode de consommation.

L'année 2022 marque une nouvelle étape dans le développement de cette prestation qui, depuis octobre 2021, est en attente de décisions concernant sa pérennisation. Au terme de deux années bouleversées par la crise sanitaire qui ont impacté fortement les personnes concernées et les acteur·trice·s de la réduction des risques, 2022 a permis de retrouver un contexte social plus serein et moins incertain. Sortir des dynamiques d'urgence a logiquement permis au projet de poursuivre son

évolution et aux personnes consommatrices de retrouver une certaine stabilité et régularité dans leur quotidien.

La fréquentation a augmenté de manière significative (+45,7%) sans pour autant atteindre un plateau. La question des limites de la structure et des perspectives de développement de cette prestation de consommation sécurisée, qui répond à un besoin croissant, doit se poser de manière anticipée afin d'éviter les risques liés à des temps d'attente trop long et/ou des espaces d'accueil surchargés.

*Photo Fondation ABS—L'accueil de l'ECS*



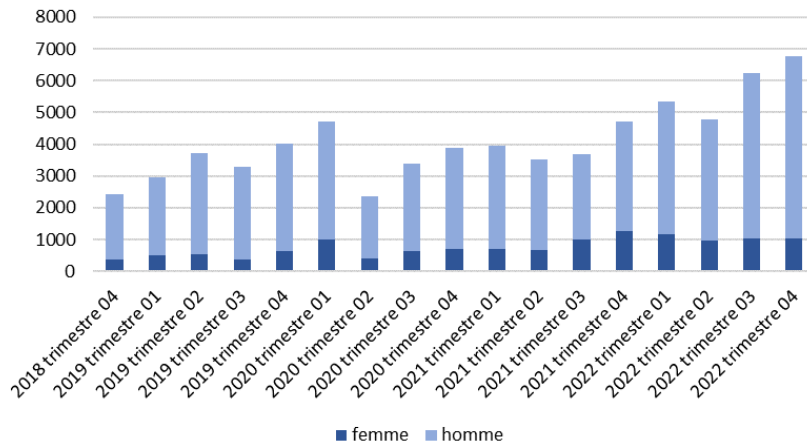
FONDATION ABS

### Evolution de la fréquentation

240 nouvelles personnes se sont inscrites à l'espace de consommation durant l'année 2022. Depuis l'ouverture, ce sont au total 1'464 personnes différentes qui ont bénéficié de cette prestation.

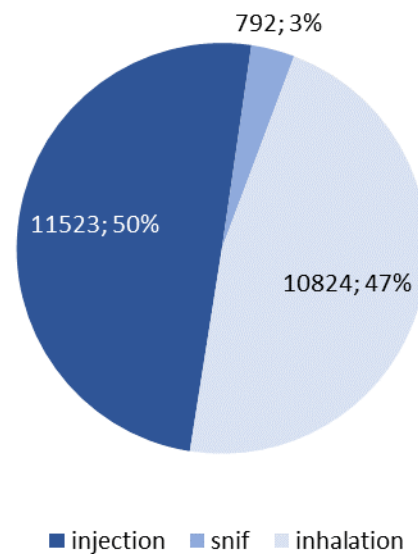
Concernant la fréquentation, et comme attendu, la fin des restrictions et de l'incertitude liées à la pandémie ont permis à cette prestation de poursuivre sa progression. En 2022, ce sont 23'139 épisodes de consommation qui se sont effectués dans un cadre propre, digne et sécurisant pour les personnes concernées. Si la fréquentation du premier trimestre est globalement similaire à celle du premier trimestre « pré-covid », elle est particulièrement marquée dès le mois de juillet et augmente progressivement jusqu'à la fin de l'année. Ainsi, le mois de décembre 2022 est le mois le plus fréquenté depuis l'ouverture de l'ECS avec 2'728 épisodes de consommation.

La proportion des femmes ayant recours à la prestation est en léger recul par rapport à 2021. Elles ont effectué 18,1% des consommations réalisées à l'ECS cette année (-5%).



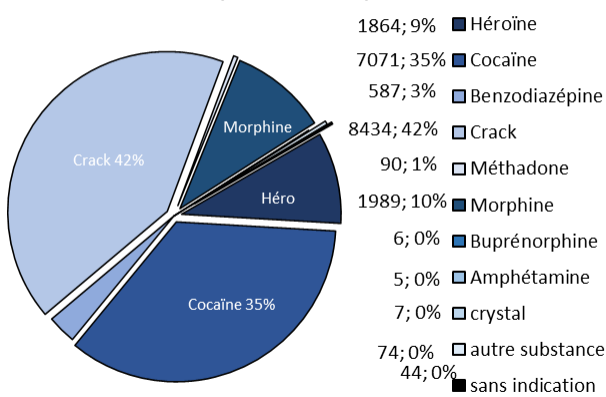
### Modes de consommation et produits consommés

En 2022, le nombre d'injection a progressé, en lien avec l'augmentation de la fréquentation de la prestation, de +34%. En proportion, cette pratique reste la plus pratiquée dans ce cadre et représente 49,8% des consommations effectuées à l'ECS. La pratique de l'inhalation augmente significativement (+64% par rapport à 2021). Ce mode de consommation, qui représentait 27% des consommations en 2018 tend à évoluer rapidement à la hausse. La progression est particulièrement marquée depuis l'été, la proportion d'inhalation à l'ECS étant la plus élevée, depuis le début de la prestation, au mois de décembre 2022 (54,3% d'inhalation). La proportion de consommations par sniff diminue sensiblement (-0,6% des consommations en 2022), ce mode de consommation restant marginal dans le cadre de l'ECS.

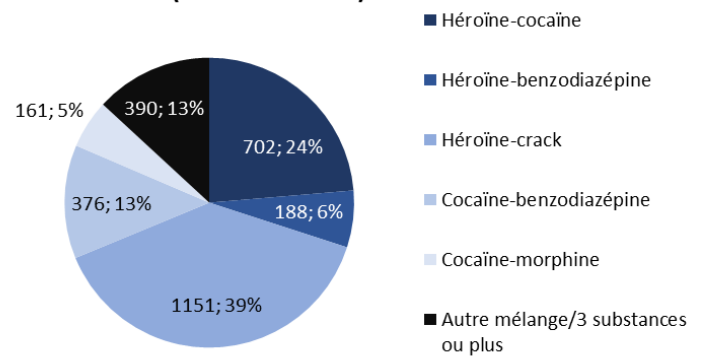


Du point de vue des produits consommés à l'ECS en 2022, la cocaïne HCL et la cocaïne base restent les plus présents et représentent près de 80% des produits consommés sans mélange. Sous ses différentes formes, la cocaïne est présente dans la grande majorité des cocktails consommés à l'ECS. En proportion du nombre de contacts, la cocaïne base est en progression (+7%) alors que la cocaïne HCL diminue (-4%), de même que l'héroïne (-3%). Globalement, nous relevons une tendance régulière, année après année, à l'augmentation de la proportion de produits stimulants consommés à l'ECS. Cette tendance s'accompagne d'une baisse progressive de la consommation de produits visant un effet déprimeur.

**ECS 2022 - Produits consommés sans mélange**  
(20'171 contacts)



**ECS 2022 - Produits consommés en cocktail**  
(2'968 contacts)



### Projet pilote « Drug Checking »

En collaboration avec Addiction Suisse et l'Ecole de science criminelles de l'Université de Lausanne, la Fondation ABS participe à la mise en œuvre d'un projet pilote de drug checking (2022-2024) dans le cadre de l'espace de consommation sécurisé. Le volet du projet visant le déploiement du NirLab dans le cadre d'un espace de consommation a été initié en novembre 2022 et poursuit l'objectif d'identifier les potentialités d'utilisation du NirLab dans ce setting spécifique, son utilité d'un point de vue réduction des risques et d'identifier d'éventuels risques liés à son utilisation. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan d'actions du Conseil d'État vaudois (2022-2026) et vise à expérimenter la mise en œuvre de pratiques de drug checking dans différents contextes de réduction des risques (milieu festif, permanence et espace de consommation).





FONDATION ABS



## L'échange de matériel de consommation

L'échange et la remise de matériel de consommation propre et correspondant aux pratiques des personnes consommatrices représente une mesure essentielle dans la réduction des risques directement liés aux actes de consommation. Les structures du **Passage / ECS**, du **Distribus** et de l'**Echange-Box** permettent un accès facilité à du matériel adapté pour des consommations à moindres risques par injection, inhalation et sniff. Cette mesure favorise la prise de contact et le lien avec les personnes usagères de drogues et permet la transmission de messages de réduction des risques, les échanges autour des bonnes pratiques et l'information des personnes concernées sur les ressources à disposition et les prestations du réseau santé-social. La récupération du matériel de consommation souillé est fortement encouragée et favorise la réduction des risques occasionnés par le matériel de consommation abandonné dans l'espace public.

En 2022, ce sont 8'639 (+34,3%) contacts pour du matériel de consommation qui se sont effectués au Passage / ECS pour 12'272 (+22,5%) contacts lors des permanences du Distribus. Au total, ce sont donc 20'911 contacts qui ont bénéficié de ces prestations, soit 57,4 contacts par jour. L'Echange-Box continue de jouer son rôle de dispositif accessible 24h/24h. Son utilisation reste stable par rapport à 2021 (14'772 boîtes échangées ; +4,4%).

### Fondation ABS 2008- 2022

contacts (P+B) et seringues remises par trimestre, y.c. automate et ECS

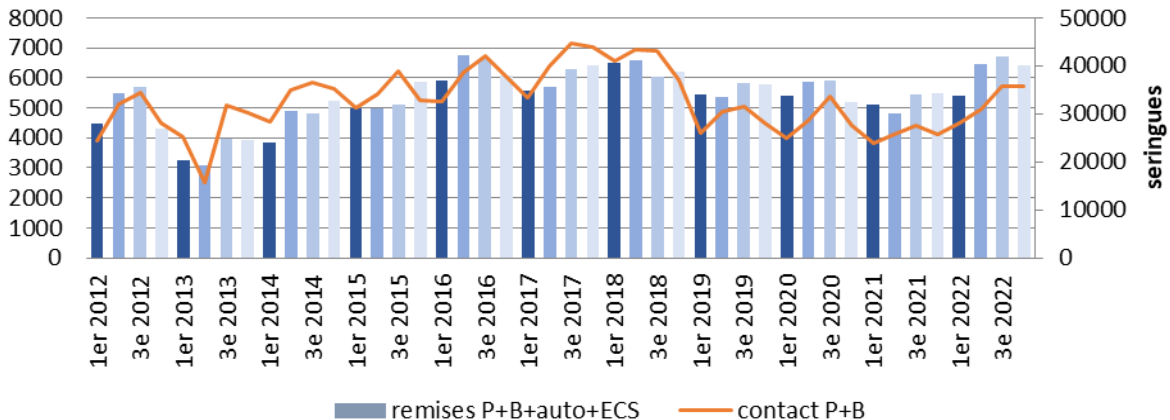


Photo Fondation ABS 2022, plateau pour l'injection à l'ECS



### Passage / ECS – échange de matériel de consommation

Au Passage / ECS, le nombre de contacts pour de la remise de matériel stérile a fortement augmenté en 2022 avec une hausse de +34% des demandes. La fin de l'année a été particulièrement fréquentée avec plus de 900 contacts pour le seul mois de décembre, tendance qui semble se poursuivre sur le début de l'année 2023.

Concernant le matériel destiné à l'injection, la tendance à la baisse observée l'année passée (-6,8% entre 2020 et 2021) ne s'est pas confirmée, avec une augmentation de 20,1% des seringues remises

en 2022 dans l'ensemble du dispositif de la Fondation. Le taux de récupération reste globalement très élevé.

Au-delà de cette augmentation du nombre de seringues remises au Passage / ECS, nous relevons une baisse progressive du pourcentage de personnes demandant du matériel pour l'injection. La proportion « d'injecteur-trice-s » par rapport au nombre de contacts diminue continuellement. S'il-elle-s représentaient 86,2% des contacts en 2018, il-elle-s ne sont plus que 68,7% en 2022.

	Remise / échange seringues ABS			
	2022	Variation 2021-22 (%)	2021	2020
Seringues remises Passage	65'008	+27,6%	50'935	55'090
Seringues récupérées Passage	61'462	+28.2%	47'926	47'635
Taux de récupération Passage	94.5%	+0.2%	94.1%	86.5%
Seringues remises RdR proximité	484	-	185	-
Seringues remises Distribus	60'594	+13%%	53'643	58'536
Seringues récupérées Distribus	54'674	+12%	48'834	46'958
Taux de récupération Distribus	90.2%	-0.8%	91%	80.2%
Seringues EchangeBox	14'772	+4.4%	14'151	15'316
Seringues ECS	15'568	+37.8%	11'298	10'842
Seringues ramassées	1'115	-0.4%	1'120	1'284
Seringues remises ABS	<b>156'426</b>	<b>+20.1%</b>	<b>130'212</b>	<b>139'784</b>
Taux de récupération ABS	<b>94.4%</b>		<b>95.0%</b>	<b>87.3%</b>

### Le Distribus – échange de matériel de consommation

Avec 12'272 contacts durant l'année 2022, la fréquentation du Distribus a augmenté de 23% par rapport à 2021 (10'019 contacts). Le nombre de contacts est le plus élevé depuis la réduction des horaires en décembre 2018. Concrètement, en 2 heures de permanence, ce sont en moyenne 40 contacts qui donnent lieu à une prestation d'échange de matériel de consommation au Distribus. La proportion d'usager-ère-s connu-e-s des structures d'accueil d'ABS ne change pas (62% des contacts).

Concernant l'échange de matériel d'injection, la tendance à la baisse observée depuis 2020 s'inverse avec une augmentation de 13% des seringues remises (60'594 seringues en 2022 contre 53'643 en 2021). Le matériel d'injection remis par

consommateur-trice baisse encore tout comme la proportion de personnes ayant recours à du matériel concernant l'injection qui représentent 50,9% des contacts en 2022 alors qu'elles représentaient 69,1% des contacts encore en 2018. Depuis octobre 2022, la proportion de contacts pour du matériel lié à l'inhalation dépasse celui des personnes concernées par l'injection, signe évident d'une évolution progressive des modalités et des pratiques de consommation.

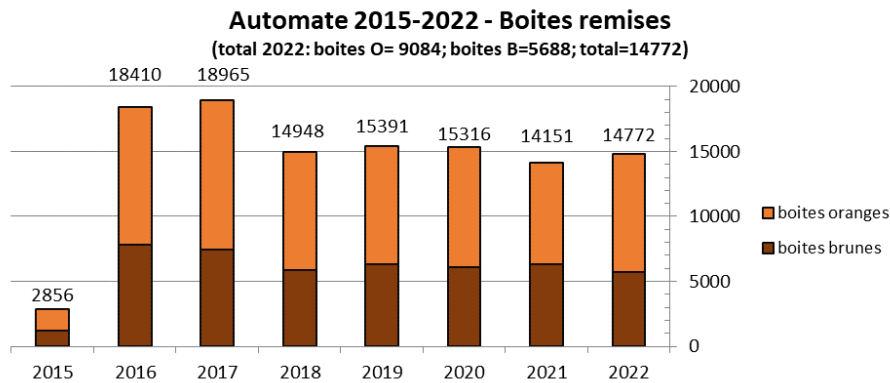
A signaler, une augmentation sensible de la proportion de contacts de moins de 25 ans qui était en baisse progressive ces 10 dernières années. La proportion des personnes de moins de 20 ans reste cependant très marginale (env.0,8% des contacts).





### L'Echange-Box

Le nombre de boîtes flash échangées à l'automate reste globalement stable depuis 2018 et l'ajustement à une unité du nombre de seringue par boîte. Ce sont ainsi 14'772 boîtes qui ont été retirées en 2022. Cette stabilité ne fait pas oublier le vieillissement de l'appareil qui occasionne des pannes. Cet appareil est destiné à dépanner, 24h / 24h les personnes ayant besoin de matériel d'injection et chaque panne augmente potentiellement les risques de réutilisation et/ou de partage des seringues. Malgré un travail de maintenance régulier, il s'agira probablement ces prochains mois de réuser des pièces importantes pour garantir son fonctionnement.



### Autre matériel de consommation

De manière générale, pour le dispositif d'échange de matériel de la Fondation, nous constatons les éléments suivants :

- La remise d'acide ascorbique concerne 22,1% des contacts au Passage/ECS et cette proportion continue de baisser. Au Distribus, la proportion est encore plus faible avec 16,4% des contacts prenant de l'acide ascorbique. Cette tendance à la baisse de la remise d'ascorbine, indicateur significatif pour identifier les consommations d'héroïne, se poursuit avec régularité. En 2016, 43% des contacts du Passage et 38% des contacts du Distribus prenaient de l'acide ascorbique dans les lieux d'échange de matériel de consommation de la Fondation ABS.
- La remise de bicarbonate, pour sa part, poursuit la progression observée ces dernières années. Le pourcentage de personnes concernées par la remise de bicarbonate est de 25% des contacts au Passage/ECS (20,4% en 2021) et de 39,3% au Distribus (36,3% en 2021).
- La remise de feuilles d'aluminium est stable au Distribus (40,3% des contacts pour 40,1% en 2021) et baisse légèrement au Passage (20,7% des contacts pour 23,7% en 2021).
- La remise de « roule ta paille » destinés à la consommation par sniff augmente légèrement au Distribus (4,7% des contacts pour 3,6% en 2020) ainsi qu'au Passage (4,1% pour 3,6% en 2020).

Dans la suite des constats relevés depuis quelques années, l'augmentation de la demande de matériel pour la consommation de cocaïne base/crack est en forte augmentation. Cette progression constante de l'inhalation de cocaïne basée indique une évolution de fond des pratiques de consommation, des dynamiques de groupes et des besoins des personnes concernées. Comme pour la pratique de l'injection, l'inhalation nécessite un matériel adapté aux pratiques des consommateur-trice-s afin d'en réduire les méfaits. Dans cette optique, les Centres d'Accueil à Bas Seuil (CABS) du canton ont construit, ces dernières années et en partenariat avec les personnes concernées, des pratiques de distribution de matériel destiné à l'inhalation de cocaïne basée.



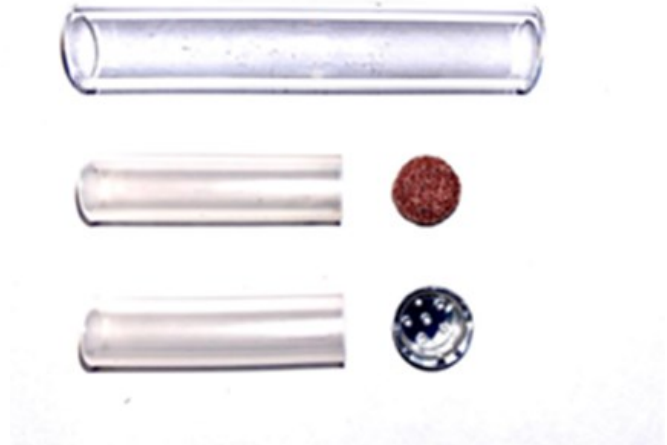
FONDATION ABS

En 2022, les CABS ont produit un rapport dont l'objectif est, d'une part, de rendre compte des pratiques initiées par les acteur-trice-s du domaine de la réduction des risques et des besoins actuels en termes de matériel de consommation à moindres risques et, d'autre part, de documenter les retours des usager-ère-s et des professionnel-le-s sur les différents kits mis à disposition. Les CABS ont rédigé des recommandations qui tiennent compte de l'ensemble de ces éléments et des perspectives d'évolution des problématiques liées à l'inhalation de cocaïne basée dans le canton de Vaud. Ces recommandations doivent servir de support à l'implémentation de ce matériel spécifique dans le cadre du programme cantonal réduction des risques et de définir des modalités de remise communes.

Les principales recommandations sont les suivantes :

- Les principaux lieux d'échange de matériel de consommation peuvent disposer, dans le cadre du Programme Cantonal RdR, de matériel diversifié et correspondant aux pratiques actuelles à disposition des personnes consommant de la cocaïne base par inhalation ;
- Le matériel remis et les pratiques de remise entre les différentes structures doivent être uniformisées, sous réserve de spécificités locales ;
- Les structures doivent pouvoir poursuivre la remise gratuite de ce matériel spécifique et sans distinctions d'accès entre les différents kits ;
- Les structures doivent disposer d'une marge de manœuvre pour mettre en place des dispositifs agiles permettant d'adapter rapidement le matériel en fonction des évolutions des pratiques des usager-ère-s et du développement des bonnes pratiques.

Les intervenant-e-s socio-sanitaires des CABS se rejoignent pour rappeler l'importance des contacts créés lors des temps de remise de matériel de consommation. Chaque moment de remise de matériel représente une opportunité de contact humain et de lien avec des personnes en phase de consommation active et peut favoriser des comportements à moindres risques pour elles-mêmes et les autres.



Photos ©Vincent Masciulli, bouteille et pipe à crack



FONDATION ABS

## Formation et collaboration

La Fondation ABS s'inscrit, depuis plusieurs années, comme une ressource pour la formation des professionnel·le·s des champs du travail social et des soins et participe activement à de nombreux travaux de recherche. En 2021, nous avons été sollicités dans les centres de formation de la HETSL, de l'ESSIL et du GREA pour des interventions portant notamment sur la réduction des risques et les pratiques relatives à l'accueil à bas seuil d'accessibilité. Nous avons également participé à la formation de nombreuses structures partenaires du réseau en dispensant des formations spécifiques sur la remise et l'échange de matériel de consommation, les produits et modes de consommation et leurs effets, la posture adéquate à la réduction des risques ainsi que la prévention et la prise en charge des situations d'overdoses et les pratiques de réanimation (BLS/AED).

L'encadrement des étudiant·e·s HES (travail social et soins infirmiers) en période de formation pratique a été assuré par nos deux praticien·ne·s formateur·trice·s, Laurie Jampen et Arnaud Burkhalter secondés par l'ensemble des intervenant·e·s socio-sanitaires. Nous avons également été largement sollicités pour accueillir et répondre aux questions toujours très pertinentes et utiles d'étudiant·e·s et de chercheur·euse·s issu·e·s des différentes HES et universités du Canton et au-delà.

En 2022, les collaborations avec les partenaires du réseau se sont avérées particulièrement riches. Nous relèverons particulièrement la bonne collaboration des différent·e·s acteur·trice·s autour des enjeux d'espaces publics et de consommation au niveau communal comme cantonal, le travail d'élaboration et d'évaluation réalisé entre les CABS du canton à propos de la remise des kits bases ainsi que la mise en œuvre du projet pilote de « drug checking » en espace de consommation en parte-

nariat avec Addicition Suisse et l'Université de Lausanne. Les visites ouvertes au réseau professionnel et aux riverains ont également repris en 2022 et permettent de découvrir sur place le fonctionnement de l'ECS et des prestations de la Fondation ABS dans une perspective d'échange et de prise de contact.

Dans la continuité des années précédentes, la Fondation ABS poursuit sa collaboration dans le cadre du projet de « Housing First » piloté par la Fondation du Levant. Cette prestation, vise à permettre l'accès au logement individuel "accompagné" sans conditions thérapeutiques préalables pour les personnes en situation précaire de logement, à la rue ou en sortie de résidentiel, souffrant d'addiction et/ou de troubles psychiques. Pour la Fondation ABS, qui met à disposition les compétences spécifiques d'un·e collaborateur·trice, ce projet contribue activement à la réduction des risques et à l'amélioration des conditions de vie des personnes qui en bénéficient. La participation effective de la Fondation ABS a été assurée en 2022 par Arnaud Abt.

Cette année, la Fondation ABS a renouvelé avec succès la certification de l'ensemble de ses activités. En effet, la Fondation est, depuis le mois de septembre 2022, accréditée selon la norme QuaThéDA 2020. La démarche qualité de la Fondation ABS repose sur l'expertise de l'ensemble des collaborateur·trice·s et vise une amélioration continue des prestations comme de l'ensemble des processus de gestion et de support. La mise à jour du système demandée par l'entrée en vigueur des nouvelles normes et le développement de la Fondation a été conduit par Salomon N'Diaye, responsable qualité, que nous profitons de remercier pour tout le travail réalisé.



FONDATION ABS

## Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement et tirer notre chapeau à toutes les personnes qui œuvrent pour permettre de maintenir et développer le dispositif de réduction des risques lausannois et qui font preuve quotidiennement de leur engagement et de leur humanité auprès des personnes que nous accueillons. Un grand merci également à toutes les personnes concernées par nos prestations pour le respect et la confiance qu'il-elles nous témoignent.

Nos sincères remerciements à l'ensemble des partenaires avec qui nous collaborons et qui nous soutiennent :

Aux personnes concernées qui nous témoignent quotidiennement leur confiance et qui, par le respect dont ils font preuve, participent pleinement à la poursuite de nos prestations,

Aux membres du Conseil de Fondation,

A la Direction générale de la santé (DGS) du canton de Vaud,

Aux autorités communales lausannoises et aux Services sociaux lausannois (SSL),

Au Corps de Police de la Ville de Lausanne et à l'Observatoire de la Sécurité de la Ville de Lausanne,

Aux CABS du canton de Vaud (AACTS, Entrée de Secours et Zone Bleue) et à toutes et tous nos collègues du réseau régional avec qui nous collaborons,

A Addiction Suisse, Infodrogue et le GREA - Groupement Romand d'Études sur les Addictions,

A la Centrale alimentaire de la région lausannoise (CARL) et à la Fondation Table Suisse,

Aux vétérinaires en charge de la permanence mensuelle à la Fondation ABS,

A Textura, Terre des Hommes, B.B.R. cycles et l'ensemble de nos fournisseurs,

Aux habitant-e-s du quartier du Vallon, à tous nos voisins et à l'Association du quartier du Vallon,

A notre superviseur M. Frédéric Neu et à notre personne de confiance Mme. Sandra Feroletto,

A M. Stéphane Perrottet et la société EdelCert & Inspectorat Sàrl,

A la Fondation Glutz pour son généreux soutien,

Au collectif francophone des salles de consommation à moindre risque.

A l'ensemble des personnes engagées pour construire une société plus inclusive et bienveillante.

Merci !



FONDATION ABS

## BILAN & COMPTE D'EXPLOITATION

	31.12.2022		31.12.2021	
<b>ACTIF</b>				
Trésorerie	CHF	730 226,44	CHF	747 092,52
Actifs de régularisation	CHF	42 764,15	CHF	22 129,62
<b>Actif circulant</b>	<b>CHF</b>	<b>772 990,59</b>	<b>CHF</b>	<b>769 222,14</b>
Immobilisations financières	CHF	28 461,30	CHF	58 460,70
Immobilisations corporelles	CHF	3,00	CHF	3,00
<b>Actif immobilisé</b>	<b>CHF</b>	<b>28 464,30</b>	<b>CHF</b>	<b>58 463,70</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>CHF</b>	<b>801 454,89</b>	<b>CHF</b>	<b>827 685,84</b>
<b>PASSIF</b>				
Dettes résultant des prestations de services	CHF	35 328,35	CHF	17 534,36
Autres dettes à court terme	CHF	14 487,71	CHF	9 752,98
Passifs de régularisation	CHF	184 422,92	CHF	127 098,34
<b>Capitaux étrangers</b>	<b>CHF</b>	<b>234 238,98</b>	<b>CHF</b>	<b>154 385,68</b>
Fonds de réserve et de péréquation	CHF	487 215,91	CHF	593 300,16
Capital de la Fondation	CHF	80 000,00	CHF	80 000,00
<b>Capitaux propres</b>	<b>CHF</b>	<b>567 215,91</b>	<b>CHF</b>	<b>673 300,16</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>CHF</b>	<b>801 454,89</b>	<b>CHF</b>	<b>827 685,84</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				
Subventions et recettes	CHF	3 483 296,36	CHF	3 554 787,10
Frais directs des prestations	CHF	-164 340,86	CHF	-147 383,98
Salaires et frais du personnel	CHF	-3 120 382,80	CHF	-3 110 810,51
Frais de fonctionnement	CHF	-264 975,46	CHF	-250 465,84
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>CHF</b>	<b>-66 402,76</b>	<b>CHF</b>	<b>46 126,77</b>
Charges et produits financiers	CHF	905,99	CHF	603,97
Amortissements	CHF	-	CHF	-
<b>Résultat avant variations des fonds</b>	<b>CHF</b>	<b>-65 496,77</b>	<b>CHF</b>	<b>46 730,74</b>
Prélèvements aux fonds	CHF	123 519,03	CHF	-
Attributions aux fonds	CHF	-17 434,78	CHF	-14 155,60
<b>Variations des fonds</b>	<b>CHF</b>	<b>106 084,25</b>	<b>CHF</b>	<b>-14 155,60</b>
<b>Restitution des subventions</b>	<b>CHF</b>	<b>-40 587,48</b>	<b>CHF</b>	<b>-32 575,14</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>CHF</b>	<b>-</b>	<b>CHF</b>	<b>-</b>



## FONDATION ABS

Place du Vallon 4, 1005 Lausanne

Tél. +41 (0)21 311 11 15

[www.fondationabs.ch](http://www.fondationabs.ch)

*Adresse de correspondance/administration : Ch. du Calvaire 19, 1005 Lausanne*

## Horaires d'ouverture :

**Nos structures sont ouvertes tous les jours, jours fériés compris**

### Structures place du vallon 4 :

#### Horaires du Passage

Lundi 9h30 - 19h00  
Mardi 11h00 - 19h00  
Du mercredi au dimanche 9h30 - 19h00

#### Horaires de la Terrasse

Tous les jours de 11h45 - 19h00

#### Horaires de l'Espace de Consommation Sécurisé

Tous les jours de 11h00 - 19h30  
(dernière inscription à 19h00)

#### Horaires de la restauration

Petit déjeuner tous les jours de 9h30 à  
10h30 • gratuit  
Repas chaud tous les jours de 12h00 à  
13h00 • 3.- CHF  
(sauf les mardi • gratuit)  
Possibilité de faire des plats à l'emporter

#### Horaires du Distribus

Place de la Riponne - 1005 Lausanne  
Du lundi au samedi de 19h00 - 21h00  
Dimanche fermé

#### Echange Box:

Rue Bel-Air - 1003 Lausanne  
opérationnel 24/7